

Index Egalité professionnelle F/H

Swiss Life Asset Managers France publie les résultats de son index Egalité professionnelle F/H

Date : le 23.02.2023

Conformément aux dispositions de la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018, Swiss Life Asset Managers France a établi son index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2022.

L'index Egalité permet aux entreprises d'évaluer sur 100 points le niveau d'égalité entre les femmes et les hommes en s'appuyant sur les critères suivants :

- L'écart de rémunération femmes-hommes ;
- L'écart de taux d'augmentations individuelles femmes-hommes ;
- L'écart de taux de promotions femmes-hommes ;
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité ;
- Le nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Au titre de l'année 2022, l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de Swiss Life Asset Managers France est de **96 points sur 100** (versus 94 points en 2021).

Indicateurs	Score obtenu	Score maximum
1. Écart de rémunération femmes-hommes	36 points	40 points
2. Écart de taux d'augmentation individuelle femmes-hommes	20 points	20 points
3. Ecart de taux de promotions femmes-hommes	15 points	15 points
4. Nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité	15 points	15 points
5. Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations de la société	10 points	10 points

La société compte 45% de femmes dans son effectif permanent et 51% de femmes dans un rôle d'encadrement. Swiss Life Asset Managers poursuivra ses efforts pour développer l'égalité professionnelle en 2023. Au-delà des inégalités salariales, la société s'est donné l'objectif d'atteindre la parité dans le recrutement et les promotions dans le cadre de l'accord Egalité conclu le 17 octobre 2022.